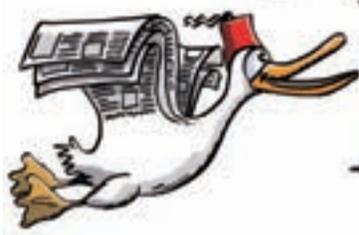


SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Les cahiers
du Canard Libéré



Edition spéciale-juillet 2014

Directeur de la publication Abdellah Chankou



**15^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE S.M MOHAMMED VI**

UN ROI SUR TOUS LES FRONTS

EDITO

Par

Abdellah Chankou

Un Roi sur tous les fronts

S.M le Roi Mohammed VI fête ce mercredi 30 juillet 15 ans de règne. Sur l'échelle du temps monarchique, ce n'est pas beaucoup mais cette durée est assez longue pour apprécier l'action royale sur un plan politique. Au cours de ses 15 ans de règne, le souverain a dû affronter tous les défis, sans jamais être découragé face à leur immensité, prenant constamment son bâton de pèlerin pour porter le progrès et l'espoir dans le Maroc aussi bien des villes que des campagnes. Rarement souverain aura fait preuve de tant de détermination à sortir son pays du déficit social qu'il a accumulé au fil des années. Les résultats sont là, visibles et concrets. Chantier ouvert en permanence, le Maroc avance malgré les embûches et l'insuffisance des ressources.

Signe distinctif de S.M Mohammed VI, sa grande mobilité qui impressionne plus d'un. Il ne règne pas depuis son palais, il est tout le temps sur le terrain pour faire jaillir de terre des infrastructures et des équipements, en allant à la rencontre des populations dans les coins les plus reculés du pays. Plus populaire et humain que jamais, Mohammed VI n'a pas besoin qu'on lui raconte le Maroc, il connaît mieux que quiconque son royaume, ses problèmes et ses attentes, ses frustrations et ses espérances pour être constamment en contact avec la réalité dans toutes ses facettes.

Tel est Mohammed VI, un Roi sur tous les fronts, mobilisé pour son pays, qui ne s'embarrasse pas de discours mais agit malgré l'adversité et les contraintes sur le réel pour le changer au bénéfice des citoyens.

Quand le Roi débarque dans une région, c'est le développement qu'il

ramène dans ses valises. Du coup, le wali ou le gouverneur sait ce qu'il attend : Le travail de tous les instants. Finie l'ère où les projets, annoncés pour satisfaire les besoins de la caméra, dépassaient rarement le stade inaugural. Aujourd'hui, les réalisations sont vraies. Emergent au grand bonheur des populations du Maroc profond.

La méthode royale est confondante de simplicité. Lorsqu'il pose la pierre inaugurale d'un projet, il n'oublie jamais de demander au premier responsable de la région le délai nécessaire pour sa réalisation. Une fois celui-ci donné, l'intéressé n'a plus au-

Mohammed VI ne règne pas depuis son palais, il est tout le temps sur le terrain pour faire jaillir de terre des infrastructures et des équipements, en allant à la rencontre des populations dans les coins les plus reculés du pays.

cune excuse, il doit tout faire pour le respecter. Gare à celui qui traîne des pieds, néglige de se mobiliser et de mobiliser pour éviter les retards fâcheux. Nombre de responsables ont dû faire les frais de la colère du chef de l'État pour n'avoir pas respecté le deadline qu'ils ont eux-mêmes fixé. C'est grâce à cette rigueur royale et le suivi personnel des chantiers lancés que le pays est arrivé à se doter d'infrastructures et d'équipements dans différents domaines. Routes, autoroutes, ports, extension d'aéroports, équipements socio-éducatifs, projets de proximité, etc. Les grands travaux côtoient les petits projets de proxi-

mité. Résultat : Toutes les régions du Royaume jusque dans les coins les plus reculés ont été touchées par cette dynamique exceptionnelle. Mais c'est dans ce Maroc oublié avec ses villages marginalisés et ses bourgs poussiéreux que l'engagement royal a été le plus fort, le plus spectaculaire.

On comprend dès lors ce qui fait courir le Roi du Maroc : la mise à niveau de son Royaume qui a accumulé plusieurs décennies de retard dans pratiquement tous les secteurs notamment socio-éducatifs. Les défis sont énormes, les besoins aussi.

La seule action royale, quand bien même elle est forte et constante, suffit-elle pour rattraper le temps perdu, pallier les insuffisances, répondre à tous les espoirs et contrôler la mise en œuvre du moindre projet dans une localité lointaine ? Toute la question est là. D'où la nécessité de voir toutes les institutions, qui sont pour la plupart en panne, se mettre au diapason royal pour que les efforts de tous convergent dans la même direction. Encore faut-il que la classe politique, qui se complait bizarrement dans la passivité et l'inaction, fasse son aggiornamento et abandonne ses réflexes du passé pour jouer pleinement son rôle. Celui de creuset qui écrème l'élite du pays dont la mission est de tirer la société vers le haut en la dotant de modèles de développement dans tous les domaines.

Aujourd'hui, il est incontestable que nous savons construire des autoroutes et des ports, des aéroports et des hôtels. Ce qui reste à bâtir, et c'est le chantier le plus complexe, c'est l'homme. Un homme instruit et bien formé, conscient et autonome. Le développement humain, c'est ça. Il passe par une école revue et corrigée, adaptée aux besoins de son temps. Vaste programme. ■



A l'occasion de la Fête du Trône, marquant le quinzième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion
ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.



Pour le Maroc Avenir

La Baïa, l'union sacrée du Roi et du Peuple

Selon la tradition marocaine, la Baïa n'est pas un cérémonial figé. La tradition a pu évoluer à travers le temps en intégrant une dimension politique et territoriale pour s'adapter aux évolutions institutionnelles du moment.

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Baïa revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie des croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'Etat au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Baïa sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas, les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Baïa ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de Royauté sous le règne de feu Mohammed V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walaa, et non pas de la Baïa proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitèrent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Baïa, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu



Une tradition pleine de symbolique.

et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se tenir, durant la journée de la fête du trône, dans l'enceinte du Palais », souligne le professeur marocain.

Cérémonial

Cependant, parmi les convives venus prendre part à hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (Que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction). Si le rituel de la Baïa remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idriside. La Baïa dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Baïa dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la

destitution du Sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Baïa sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'Etat. Le rituel ou le cérémonial de la Baïa cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Baïa renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus, les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadi. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels

en faisant pérenniser la tradition et ce jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Baïa va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979. De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Baïa ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra elle aussi quelques introductions nouvelles. Dont le fameux carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. ■

Saliha Toumi

À L'OCCASION DU 15^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE



La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale. Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.

Anouar Invest 



Le Maroc à la conquête de l'Afrique

La tournée de SM le Roi Mohammed VI au Mali, en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Conakry et au Gabon a permis de consolider l'ancrage historique et stratégique du Maroc sur le continent. Un nouvel élan pour la coopération sud-sud.



Maroc-Afrique : un partenariat win-win

La tournée africaine qu'a effectuée SM le Roi Mohammed VI au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry et au Gabon (18 février- 8 mars), a donné un nouveau souffle aux relations économiques entre le Maroc et ces pays subsahariens. A cette occasion, ont été signés une multitude d'accords dans différents secteurs en vue de promouvoir un partenariat multidimensionnel. Une foultitude de projets, d'investissements, de conventions et de contrats aussi concrets les uns que les autres qui vont tous dans le sens du développement de la coopération sud-sud que ce soit en matière d'infrastructures de base, de formation technique ou de promotion d'actions au bénéfice des populations. L'enjeu étant notamment de faire du Maroc un trait d'union entre l'Afrique et les autres régions du monde. Le renforcement de l'ancrage du Royaume dans le continent devra consolider sa position comme partenaire stratégique des pays africains. Une dynamique qui a donné lieu à des dispositifs opérationnels de coopération bilatérale, dont un mécanisme qui consiste à faire bénéficier les pays africains du savoir-faire marocain dans plusieurs secteurs. Au Mali, l'un des grands projets lancés par SM le Roi Mohammed VI concerne le secteur

des télécommunications : le câble à fibres optiques Trans Africain de Maroc Telecom. D'une longueur de 1.064 kilomètres, le câble malien, financé par Sotelma, a nécessité onze mois de travaux et une enveloppe de 6 millions d'euros, soit 70 millions de DH. Il fait partie du câble à fibres optiques Trans Africain qui relie le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sur 5.698 kilomètres. Il y a eu, au Mali, pas moins de 17 conventions signées portant sur plusieurs secteurs économiques : protection des investissements, élevage, transport aérien, mines, hydrocarbures, formation professionnelle et industrie. Outre ces conventions, des projets concrets ont été mis en œuvre comme la construction d'une cimenterie et de logements sociaux par l'entreprise marocaine Addoha, le financement de la production de coton par Attijariwafa bank, la valorisation du patrimoine foncier de l'Armée malienne par la firme Alliances. La densité des investissements consentis font du Mali la deuxième destination des IDE marocains. En Côte d'Ivoire, 26 accords de partenariat publics-privés ont été signés concernant la protection des investissements, les activités de pêches maritimes, les mines, la gestion des ports, le tourisme, et l'encouragement aux exportations. Là aussi, il y a eu des pro-

jets concrets comme la construction de logements sociaux par Palmeraie Développement ou encore le financement des PME par Attijariwafa bank. La Banque centrale populaire n'est pas en reste, elle a signé avec le SFI (filiale de la Banque mondiale) une convention de financement de 50 millions de dollars pour divers projets en Côte d'Ivoire. Au Gabon, c'est le partenariat stratégique dans le domaine des engrais, signé à Libreville, qui a suscité un grand intérêt. Une convention à la portée stratégique qui a pour vocation de renforcer durablement la sécurité alimentaire du continent. Les efforts du Maroc pour donner à la coopération Sud-Sud un visage humain et empreint de solidarité, se traduisent par son engagement constant en faveur des causes nobles de la paix et du développement, ainsi que par ses positions solidaires toujours manifestées à l'égard des préoccupations des pays du Sud, et de leurs aspirations au progrès et au bien-être. Contrairement à certains qui avait choisi la stratégie des valises de pétrodollars pour acheter les fidélités, le Maroc est venu avec des projets économiques qui engagent les acteurs africains et les aident à prendre en main leur destin. Les bases d'un grande coopération Sud/Sud sont ainsi posées. Le discours r

oyal d'Abidjan résume ce nouveau tournant : «La crédibilité veut que les richesses de notre Continent bénéficient, en premier lieu, aux peuples africains. Cela suppose que la coopération sud/sud soit au cœur de leurs partenariats économiques».

Une coopération à améliorer

Les transactions commerciales entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne ont atteint 16,4 milliards dirhams en 2012 contre 3,6 milliards en 2000, soit 4,5 fois plus en une décennie. Malgré cette performance, ceux-ci ne représentent que 1,9% de l'ensemble des échanges commerciaux du Maroc. Cette forte remontée émane de l'accélération des exportations marocaines qui ont atteint 21,8 milliards en 2012, soit 7% des exportations totales marocaines. Les importations en provenance de cette région se sont établies à 3,6 milliards, soit seulement 0,9% des importations globales du Maroc, dégageant un solde commercial excédentaire de 9,1 milliards de dirhams en 2012. Les efforts en cours, fondés sur le principe du partenariat gagnant-gagnant dans le cadre de la coopération Sud-Sud, sont en passe de donner de meilleurs résultats. ■

Rachid Abbar



MIEUX VOUS CONNAÎTRE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Chez BMCE Bank, comprendre vos passions, vos projets et vos besoins, c'est écouter vos différences et partager vos ambitions. Mieux vous connaître, c'est vous proposer des conseillers dédiés, un centre de relation à votre écoute et des agences à proximité. Mieux vous accompagner, c'est vous offrir des solutions de banque et d'assurance personnalisées, la gestion à distance de vos opérations bancaires, l'accès à des offres de financement sur mesure et des moyens de paiement performants.



080 100 8100
www.bmcebank.ma



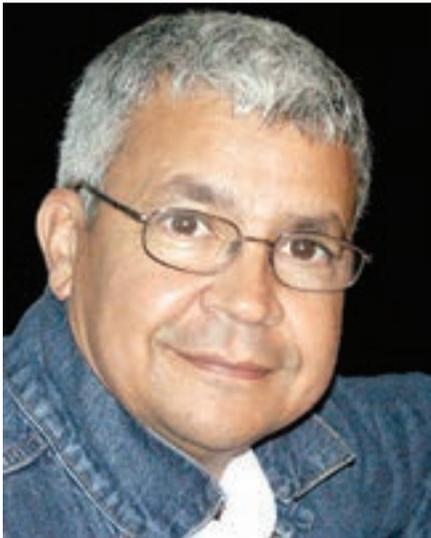
140 avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

BMCE BANK
NOTRE MONDE EST CAPITAL



La fin d'une certaine Europe

Il va sans dire que l'Union européenne est confrontée à une crise profonde dont les conséquences commencent à rejaillir sur son principal partenaire qu'est le Maroc. C'est le sens de l'analyse du Driss El Fahli...



Driss El Fahli, Consultant expert

En 1952, Vincent Auriol, alors président de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière), introduisait l'index de l'échelle mobile des salaires en France en suivant l'exemple de la Belgique et d'autres pays européens. Cette indexation permettait à l'époque une préservation des salaires et du pouvoir d'achat des ouvriers et des petites gens contre les risques appauvrissant de l'inflation. Trois décennies plus tard, en 1982, Jacques Delors, alors ministre des Finances dans le gouvernement socialiste de Pierre Maurois signalait la fin de cette gâterie. D'autres pays européens feront de même. Une période est empaquetée et est jetée aux orties. Une nouvelle ère voit le jour. La première considérait l'homme au centre de toute économie et œuvrait pour son bien-être, la seconde met en avant le ravissement de la multinationale et de la banque et compte troquer la sueur maximum de l'ouvrier contre un salaire minimum payé en monnaie de singe. C'est le début de l'Union Européenne dont l'un des pères n'est autre que ce même Jacques Delors qui fut président de la Commission de 1985 à 1994. Une union, aujourd'hui travestie par les lobbies, qui dérive d'un rêve fabuleux de prospérité vers le cynisme des rapports de puissances nationalistes et une insupportable austérité comme punition de la population. Une union où la solidarité est en berne et où le dialogue social et la méthode communautaire sont morts pour céder la place à l'individualisme et au recours à l'intergouvernementalisme promu par du lobbying en tout genre. L'Europe d'aujourd'hui n'est plus qu'un instrument absurde de l'idéologie de financement et de l'augmentation des cours de la bourse. La foudre bureaucratique de

Bruxelles et ses avertissements tombent sur les États Européens pour le moindre écart par rapport à la rigueur de convergence et le non-respect des critères fétichistes de Maastricht dès qu'il s'agit de dette ou de déficit public. En revanche, la Commission s'en fichera comme en l'an quarante de la réapparition du paludisme en Grèce ou de la retombée de la vérole sur le bas clergé portugais. Les critères de convergence se détournent cyniquement des indicateurs de l'emploi, de la santé ou de l'éducation. Qu'un État diminue le nombre des hôpitaux publics et celui des écoles, qu'il torpille l'assistance sociale aux populations démunies, qu'il réduise le minimum garanti salarial à sa plus simple expression, cela est bien noté car il s'inscrit dans l'action prescrite de réduction de la dépense publique, critère numéro deux de la convergence de Maastricht qui conduira l'Europe, selon les bureaucrates de Bruxelles, à la réussite du pacte de stabilité et de croissance.

Dans une rationalité implacable des fonctionnaires non élus de la Commission Européenne ont pu convertir un simple problème de service de la dette grecque, qui aurait pu être résolu par son effacement pur et simple, en une catastrophe pour tout le continent européen et son voisinage méditerranéen. Des millions d'européens grecs, portugais, espagnols, français... ont été poussés vers la misère au nom d'infâmes critères dont le principal but depuis le début était de déposséder les peuples du contrôle démocratique de leur politique économique. Tout cela ne ressemble ni à un aléa de circonstance, ni à un accident. C'est l'essence même du néo-libéralisme qui affecte le traitement de la politique économique aux « experts » en la préservant de toute démocratie populiste. George Clémenceau disait que la guerre est une chose trop grave pour être confiée à des militaires. Bien que sorti de son contexte, cet adage pourrait être repris par le néolibéralisme qui dira que la politique économique est une chose trop grave pour la confier au populisme d'une démocratie.

Devant ces dégâts bureaucratiques, les alternatives ne sont pas légion. Il y a le choix entre une dépression de la zone Euro sans ou avec défection(s). Le plus probable étant la dernière. Le chaos résultant de ces dégâts et celui à qui va suivre, alimenteront la montée de l'extrême droite, la haine de l'autre, le racisme et l'islamophobie érigés en boucs émissaires des turpitudes européennes. Continuant dans le même esprit bureaucratique, les têtes pensantes de la Commission et ceux des lobbies agissants, diront qu'il y a problème parce qu'il n'y a pas assez d'Europe et pousserons vers plus d'Europe.

Le plus d'aujourd'hui n'est plus la classique extension vers une Europe géographique, mais la signature en toute hâte d'un accord négocié en secret avec les USA : le Grand Marché Transatlantique (GMT). Un espace mercantile où la privatisation, le libre-échange, la chasse à la dépense et à l'assistance publique, la réduction à zéro des programmes sociaux et la consécration juridique de la supériorité du droit des multinationales (à dégager plus de profit) sur le devoir des États seront les nouveaux chevaux de bataille de cet immense bazar. Dans ce nouveau monde, a priori à finalité commerciale, l'opiniâtreté des nouveaux libéraux est déterminée à construire un monde qui leur est propre. Un monde à visée stratégique conçu réellement pour contrer le déplacement des centres de gravité de l'économie vers la Chine, la Russie et les superpuissances émergentes. Un nouveau monde où les tribunaux seront au service des actionnaires et où la démocratie, vassalisée, courbera l'échine devant les intérêts des multinationales et tous ces nantis qui provoquent les crises mondiales et qui réclament des dédommagements en récompense. Un monde redessiné où l'État perdra de son efficacité et cédera sa souveraineté à l'image d'une Grèce qui n'a plus le choix de rien en dehors du dictat extérieur. Un monde nouveau qui se mettra d'accord pour imposer des normes communes, échafaudées pour tuer dans l'œuf toute velléité d'émergence des autres et pour contenir leurs avancées.

C'est avec cette nouvelle Europe qu'on est en train de flirter à coups de je t'aime, moi non plus. Si hier, ce rapprochement avait différentes raisons d'être, aujourd'hui il doit être contenu dans les limites du potentiel qu'il pourrait amener au pays sans vendre les bijoux de famille. Nous avons à travailler pour la construction d'une nouvelle approche d'intégration régionale de cette nouvelle Europe. Nous avons aussi ne pas à signer des ouvertures à tous crin sans analyser préalablement et avec une grande rigueur les conséquences à long terme sur les générations futures, nos structures, notre souveraineté et nos entreprises. Le but étant de faire du Maroc et de l'Afrique du Nord, un pays et une région désaliénés à parts entières qui ne tendent pas la main à une offre de subvention pour céder les leviers de commande de l'économie du pays sur un plateau d'argent sous des masques pernicieux de convergence réglementaire, de mise à niveau ou de référentiel normatif.

Ce n'est pas un discours de repli sur soi ni un vision de fermeture. Il ne fait aucun doute que le Maroc devra développer sa relation économique avec l'Europe. Il devra le faire cependant, en réexaminant le cadre institutionnel des accords passés et futurs pour les dépiater des pièges de droit qui donnent plus d'avantages aux Européens. Le Maroc se doit aussi de se laisser une bonne marge de manœuvre pour saisir les opportunités des mutations géostratégiques et technologiques mondiales en cours. ■





A L'OCCASION DU 15ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

**LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DU GROUPE OCP
ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRÉSENTER À
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**



QUE DIEU L'ASSISTE

LEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE SANTÉ, AINSI QU'À
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY AL HASSAN ET À
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET À TOUTE LA FAMILLE ROYALE.
ILS RENOUVELLENT AU SOUVERAIN L'EXPRESSION DE LEUR FIDÉLITÉ ET DE LEUR
ATTACHEMENT AU GLORIEUX TRÔNE ALAOUITE.

Une réforme sans cesse différée

En matière d'éducation, le Maroc mobilise des ressources publiques importantes pour des résultats très peu probants, réussissant moins bien que de nombreux pays à offrir à ses enfants un meilleur niveau d'apprentissage.

L'école marocaine, censée jouer un rôle fondamental comme institution principale de transmission des valeurs, d'ascenseur social et de locomotive du développement économique et social, est en butte à de multiples difficultés et problèmes. Cette « défaillance » de l'école marocaine a été rappelée encore une fois et avec force par SM le Roi Mohammed VI qui a fait de la question de l'école le sujet central de son discours du 20 août 2013.

Le souverain a ainsi mis le doigt sur les déficits de notre système éducatif en précisant que l'école marocaine s'enfonce dans la crise parce qu'elle n'a pas réussi encore à adopter des programmes et des cursus qui sont en adéquation avec les exigences du marché du travail et lever de manière définitive les écueils imputables également aux dysfonctionnements dus à la langue d'enseignement dans les matières scientifiques. Cette situation fait perdurer ainsi les inégalités sociales et ne garantit nullement l'égalité des chances.

Des acquis et des insuffisances d'une décennie de réforme

Le gouvernement a lancé en 1999 un grand programme de réforme, avec l'adoption de la Charte nationale d'éducation et de formation. Il a proclamé la période 2000-2009 « décennie de l'éducation » et fait de l'éducation et de la formation une priorité nationale. Cette Charte, qui a été adoptée dans le cadre d'une approche nationale large et participative, a permis d'enregistrer des progrès substantiels notamment dans l'élargissement de l'accès à l'enseignement obligatoire : «...Notre pays compte à son actif, dans les domaines de l'éducation et de la formation, d'importantes réalisations qui se sont traduites notamment par l'accroissement du taux de scolarisation, surtout parmi les filles, grâce aux efforts méritoires des hommes et des femmes de l'enseignement » (Discours de SM le Roi du 20 août 2013).

Les investissements d'infrastructure réalisés ces dix dernières années et les aides accordées aux élèves les plus démunis ont permis d'augmenter les taux nationaux de scolarisation, ce qui a permis d'améliorer la performance du secteur en faisant de l'équité devant l'éducation une réalité pour tous. Ainsi les taux nationaux de scolarisation sont passés de 52,4 à 98,2 % pour le primaire, de 17,5 à 56,7 % pour le premier cycle secondaire et de 6,1 à 32,4 % pour le deuxième cycle secondaire. La situation a aussi nettement progressé en termes d'équité, puisque l'écart de scolarisation en primaire entre les garçons vivant en ville et les filles vivant à la campagne avait été ramené à 3,5 points lors de la rentrée scolaire 2012.

Ainsi, les efforts déployés en direction des populations les plus marginalisées ont permis une amélioration sensible de l'accès à l'éducation. Mais si le système éducatif marocain a fait des avancées très importantes sur le plan de l'élargissement de l'accès à la scolarité, des progrès restent à consen-



SM le Roi avec les membres du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

tir cependant au niveau de la qualité de l'enseignement, des taux élevés de déperdition et de redoublements à tous les niveaux, des faibles niveaux des acquis des apprentissages de base, ou encore l'inadéquation entre le profil des sortants du système et les besoins du marché du travail.

Une faible qualité des acquisitions des élèves

Au-delà de l'accès à l'école, c'est la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage qui constitue le pilier de tout système scolaire. Le Maroc a beaucoup œuvré en la matière au fil des années, notamment en réactualisant les programmes pédagogiques et en créant des centres régionaux de formation des enseignants. Cependant, la qualité des acquisitions des élèves reste faible par rapport à ce qui est observé dans d'autres pays, aussi bien pour l'enseignement primaire, que pour le premier cycle de l'enseignement secondaire. En 2011, les enquêtes TIMSS sur l'enseignement des mathématiques et des sciences et PIRLS sur les progrès en lecture ont mis en évidence la faiblesse du niveau d'apprentissage des élèves marocains de 4e et 8e années par rapport à leurs camarades des autres pays participants. Ainsi, 74 % des élèves marocains de 4e année n'atteignaient même pas le premier des quatre niveaux de référence en mathématiques et aucun ne parvenait au niveau supérieur. Malgré tout, la qualité reste un problème persistant.

Une faible efficacité du système

Les résultats du système éducatif marocain sont souvent jugés en eux-mêmes sans tenir compte de ce que coûte leur production. Or dans une optique d'efficacité, le système doit produire le maximum de résultats en utilisant le minimum de ressources. L'analyse des dépenses publiques consacrées au système éducatif permet d'observer qu'elles représentent, en 2010, 6,3 % du PIB du Maroc, ce qui est beaucoup plus important que dans d'autres pays. En effet, les autres pays dont le PIB par habitant est compris entre 1000 et 10000 dollars, les dépenses publiques d'éducation ne représentent que 4,4 % du PIB.

Le benchmark international montre donc qu'en matière d'efficacité dans l'usage des crédits pu-

blics mobilisés pour le système éducatif, le Maroc est dans une situation défavorable. Il mobilise des ressources publiques importantes pour des résultats peu efficaces, réussissant moins bien que de nombreux autres pays à avoir une meilleure couverture scolaire pour sa jeunesse ou un niveau d'apprentissages élevé.

Les raisons du faible niveau de performance sont à chercher principalement à l'intérieur du système. Avec, tout d'abord, un coût du travail relativement élevé dans la production des services éducatifs dans la mesure où il est estimé que les salaires des enseignants dans l'enseignement général se situent très au-dessus (près du double) de la référence internationale pour des pays ayant le niveau de développement du Maroc. Ensuite, il y a l'Espérance de Vie Scolaire avec les redoublements, la taille des classes et le temps scolaire dans les programmes qui posent problème. Si ces éléments sont corrigés, ils pourraient avoir un effet significatif sur l'efficacité quantitative du système éducatif. Ainsi, il est possible de tabler sur une réduction de 5 % des redoublements dans le primaire et de 10 % au collège et au secondaire, associée à une augmentation de deux élèves par classe et une réduction d'une heure dans le programme du collège et du secondaire permettrait de porter la durée moyenne des scolarisations de 10,4 années à environ 12 années pour une même consommation budgétaire.

Une inadéquation des formations aux attentes du marché

L'adéquation entre les programmes d'enseignement et de formation professionnelle, et les attentes du marché du travail est importante. Le constat est que de plus en plus de jeunes qualifiés et formés n'arrivent pas à pénétrer le marché de l'emploi, devenu très exigeant. Du coup, le taux de chômage chez les jeunes diplômés (moins de 30 ans) dépasse 20%.

Le système éducatif a du mal à fournir à ces jeunes une orientation et encore moins des conseils sur la manière d'acquérir les compétences professionnelles exigées pour l'emploi.

Alors qu'on compte une augmentation du nombre des cadres supérieurs d'environ 22000 par an et

de cadres moyens d'environ 19000 (soit un nombre global annuel d'emplois de cadres de l'ordre de 41000), il est estimé que le nombre de jeunes qui sortent au niveau supérieur est de l'ordre de 117000, dont environ 73000 seraient actifs (dont au moins 47000 qui sont à la fois actifs et ont validé leurs études supérieures), un nombre presque deux fois plus élevé que le nombre d'emplois de cadres disponibles.

La conséquence en est que le risque de chômage a tendance à être spécialement élevé dans ces segments de la population (il est estimé autour de 26 % dans la population des formés du supérieur ayant entre 25 et 34 ans), ce qui pousse souvent les formés à occuper des emplois moins qualifiés évinçant ainsi les diplômés du secondaire qui avaient autrefois accès à ces emplois.

Clairement, la situation du marché du travail est sensiblement plus difficile pour les individus de 25 à 34 ans que pour leurs aînés. Pour le groupe d'âge de 45 à 59 ans, le nombre d'emplois de cadres occupés est proche du nombre des formés du supérieur. Pour les individus de 35 à 44 ans ce rapport tombe à 56 % et s'établit à seulement 34 % pour la catégorie d'âge la plus jeune.

Ces constats de faiblesse sérieuse du système éducatif à différents niveaux ont été rappelés par SM le Roi Mohammed VI dans son discours à l'occasion de la fête de la Jeunesse d'Août 2013, «...Il est navrant de voir que la situation actuelle de l'enseignement s'est dégradée encore davantage, par rapport à ce qu'elle était il y a plus d'une vingtaine d'années», a expliqué le souverain tout en invitant le gouvernement et tous les acteurs à concevoir d'autres moyens pour sortir le secteur éducatif de sa crise.

La responsabilité de l'Etat est incontestablement et grandement mise en cause dans les carences du système éducatif. Les autres acteurs (corps enseignant, syndicats, parents, ...) ne sont pas en reste et leur responsabilité dans la performance du système est indiscutable. Aucun acteur ne doit se soustraire du problème et doit jauger à l'aune de la vérité et de la sincérité sa responsabilité dans l'échec du système.

Plusieurs défis importants à relever

- Le premier défi que doit relever le système éducatif marocain est de poursuivre le travail qui a été fait au niveau de l'accès à l'éducation de base qui reste incomplet et inéquitable. Certes, des progrès significatifs ont été enregistrés dans l'accès des filles et des garçons à l'enseignement primaire et collégial ; cependant, une minorité d'enfants, parmi les plus vulnérables, reste exclue du cycle primaire. De même, si l'enseignement collégial est quasi-généra-

lisé en milieu urbain, c'est loin d'être le cas en milieu rural. De plus, un nombre important d'enfants et de jeunes demeure en dehors du système éducatif, exclu de toute offre éducative, qu'elle soit formelle ou non formelle. Finalement, en dépit de l'accélération récente du rythme de l'alphabétisation des adultes, près de 40% des Marocains âgés de 10 ans et plus sont toujours analphabètes; en milieu rural, ce taux atteint 60% et près de 75% pour ce qui est des femmes. Des efforts encore restent donc à faire pour assurer le droit à une éducation de base pour tous.

- Le défi de la qualité des appren-

tissages : Les orientations pédagogiques mises en œuvre par la Charte nationale d'éducation et de formation ont permis de mettre en œuvre plusieurs initiatives : La réforme des curricula, le renouvellement des programmes et des manuels scolaires sur la base du Livre Blanc (2002), et à l'option pédagogique de l'Approche par compétences (APC). Ces initiatives n'ont pas donné lieu aux changements escomptés et n'ont pas produit d'amélioration visible sur les processus d'enseignement et d'apprentissage au sein de la classe. C'est que ces orientations pédagogiques ont été rarement appliquées, en grande partie à cause

du déficit de la formation initiale et continue des enseignants qui a conduit à un réel décalage entre les orientations et les pratiques pédagogiques en classe et donc un décalage entre le niveau attendu des élèves et leur niveau réel.

Le défi de la gestion et du pilotage stratégique du secteur : Le CSE avait diagnostiqué au niveau de la gouvernance du secteur, l'absence d'outils de pilotage et de régulation adéquats. « Il apparaît que le système n'a pas encore pu développer les outils de pilotage appropriés à une conduite efficace des projets de réforme, à même de pallier l'éparpillement des initiatives et la faible



Vous apporter tous les jours des services essentiels à la vie

Tous les jours, nous mobilisons toutes nos énergies pour vous apporter des services essentiels à la vie. Et si nous faisons de la proximité un engagement au quotidien, avec l'ensemble des collectivités du Grand Casablanca, nous anticipons aussi la ville de demain.

Pour vous, pour les générations futures, nous inscrivons notre mission dans une vision citoyenne pour un développement durable.



Toutes nos énergies pour vous

coordination des programmes». Quant à la fonction de la gestion du secteur, elle concerne la collecte de l'information produite par différentes unités administratives, son traitement, son stockage, ainsi que sa redistribution à tous les utilisateurs pour les aider dans la prise de décision et la mise en œuvre de leurs programmes. Or, un autre aspect crucial des capacités de pilotage du système éducatif au Maroc renvoie à l'absence d'un système d'information intégré, exhaustif et efficace.

• L'enjeu de la gestion des enseignants : La gestion de 260 000 en-

seignants de l'enseignement scolaire constitue l'un des enjeux majeurs du système éducatif. Gérer un personnel aussi important revient à concilier la bonne gestion des moyens budgétaires et le respect des dispositions statutaires applicables aux enseignants, dans l'intérêt bien compris des élèves. Cet équilibre est loin d'être réalisé. Bien au contraire, sous la pression des syndicats, on assiste plus à des mesures prises en faveur des enseignants que dans le souci de la maîtrise des coûts ou de la prise en compte des besoins des élèves. Pourtant, les dispositions réglementaires existent pour maîtriser les affecta-

tions et le déroulement des carrières des enseignants et répondre aux besoins du service de l'enseignement. C'est la volonté de les appliquer qui manque !

• Le défi de la décentralisation : La décentralisation ou comment passer d'un système éducatif totalement centralisé à un système déconcentré et décentralisé. Déjà la réforme entamée en 2000 avait proposé une redistribution des pouvoirs des différents niveaux de gestion et a conduit à une recomposition des différents échelons de gestion du système éducatif et à l'attribution de nouveaux rôles.

A l'heure actuelle, rien n'a encore pleinement abouti et, en l'absence d'une véritable planification stratégique, de moyens, et de formation des cadres, rien ne se fera sans difficultés et sans résistances. Le département de l'Éducation nationale a redéfini son nouveau rôle et s'est recentré sur «les domaines stratégiques de la politique éducative, de la pédagogie, la gestion des ressources humaines, la supervision et le contrôle de gestion ainsi que la répartition des ressources entre les académies régionales d'éducation et de formation ». Il a initié des démarches de modernisation en donnant plus de responsabilités aux Académies régionales et aux Délégations, notamment en «transférant les compétences en matière de planification de gestion courante de ressources humaines » et en transférant leurs dotations financières. En revanche, sa structure n'a pas été adaptée aux nouvelles circonstances et ne s'est pas dotée non plus d'instruments d'évaluation et de contrôle de gestion, de nature à recentrer le ministère sur des missions de pilotage stratégique et d'expertise. Résultat, le secteur est encore caractérisé par une forte centralisation des décisions et une faible marge de manœuvre laissée aux académies et délégations.

• L'évaluation en matière éducative : La culture de l'évaluation du système éducatif au Maroc est encore peu développée. Or, l'évaluation constitue un instrument indispensable de pilotage, d'information, et de régulation du système éducatif. Si les objectifs quantitatifs sont faciles à formuler, les objectifs qualitatifs demeurent beaucoup plus difficiles à définir. Et en l'absence d'objectifs clairement hiérarchisés, il est difficile de savoir si l'école remplit effectivement ses missions. Une autre contrainte de l'évaluation réside dans la difficulté à appréhender des résultats du système éducatif qui ne dépendent pas totalement des acteurs de ce dernier. Une véritable évaluation d'une politique publique doit permettre de vérifier si les résultats obtenus correspondent aux objectifs fixés (efficacité) et si ces résultats l'ont été au prix d'une mobilisation optimale des moyens (efficacité). A l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer, avec exactitude, sur l'efficacité et l'efficience du système éducatif marocain. Le premier rapport du CSE (2008) représente une première évaluation dans ce sens. C'est à l'Instance nationale d'évaluation qu'incombe la tâche d'amorcer le processus de mesure de l'efficacité de la politique éducative au Maroc en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre. ■

Jamil Manar



A L'OCCASION DU 15^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET L'ENSEMBLE
DE SES COLLABORATEURS ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VŒUX LES PLUS DÉFÉRENTS

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,

QUE DIEU LE GLORIFIE

À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER **MOULAY EL HASSAN,**

À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE **MOULAY RACHID,**

ET À TOUS LES MEMBRES DE LA **FAMILLE ROYALE.**

NOUS SAISSONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ
NOTRE ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE.



وكالة التنمية الفلاحية

AGRICULTURE DEVELOPMENT AGENCY

Royaume du Maroc

**Opérateur de référence pour
le développement durable
au Maroc**

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Medersat.com, le tableau de l'excellence

Les écoles du réseau Medersat de la Fondation BMCE sont un modèle du genre. Impressionnants, les résultats des élèves valident leur réputation d'excellence.

« **N**i hao! » (Bonjour!), saluent les élèves. A l'école de la Fondation

BMCE de Bouskoura, on apprend le mandarin, la langue officielle de Chine. Une première au Maroc. Une idée lumineuse de Laila Meziane Benjelloun, présidente de la Fondation BMCE Bank qui recoupe la vision de Othman Benjelloun qui ambitionne de faire de son groupe le médiateur financier entre la Chine et l'Afrique.

Cette expérience linguistique a en effet connu un franc succès. Les enfants de Bouskoura ont été plus que ravis d'apprendre le mandarin et de découvrir la culture chinoise. En vertu d'une convention entre la Fondation BMCE Bank et l'Institut Confucius de formation et d'enseignement de langue chinoise de l'Université Hassan II-Casablanca, l'expérience devra désormais être généralisée aux autres établissements qui comptent plus de 11.000 élèves. La langue la plus parlée au monde, probablement la langue des affaires de demain, sera introduite comme seconde langue étrangère en fin de cycle primaire. Cours de langue, de musique, de danse et d'arts chinois seront dispensés. Le programme offre une immersion totale dans la civilisation de l'Empire du Milieu. A l'heure de la globalisation et au regard de la place de la Chine dans l'économie mondiale, la maîtrise du mandarin est un vrai atout. En introduisant le chinois dans ses écoles, la Fondation BMCE Bank fait preuve d'anticipation et d'innovation. C'est la voie de l'avenir pour ceux qui veulent saisir les innombrables opportunités économiques offertes par l'usine du monde. L'un des six trophées de le World Innovation Summit for Education (Wise Awards 2013) a été décerné à La Fondation en guise de reconnaissance de l'apport éducatif de son projet Medersat.com, devenu une référence en termes de pragmatisme pédagogique et de proximité sociale. Consciente que l'enseignement préscolaire constitue l'une des conditions incontournables de la réussite scolaire, la Fondation BMCE a procédé, dès 2001, à sa généralisation à l'ensemble des écoles du réseau Medersat. A cet effet, la Fondation a conçu une mallette pédagogique du préscolaire spécifique, adaptée et opérationnelle, qui définit une politique éducative claire du préscolaire, établit des références théoriques et pratiques, assure une cohérence d'organisation et de fonctionnement pédagogique du présco-



Nouvelle Medersat.Com pour les enfants de Figuig



Une école qui a fait ses preuves.

laire, permet l'évaluation des effets produits par l'enseignement et assure la communication avec les divers partenaires. Sous la direction de la Fondation BMCE, plusieurs experts nationaux ont contribué à la mise en place de ce kit pédagogique. Ainsi, une fois son modèle pédagogique et didactique arrêté et l'ensemble de ses contenus produits, la mallette paraît aujourd'hui emprunter la forme d'une charte qui englobe une philosophie, des finalités, des modalités d'organisation et de fonctionnement, des contenus, un programme et un référentiel de compétences. Cette mallette du préscolaire comprend un guide pédagogique, un référentiel de compétences à acquérir en fin de cy-

cle préscolaire, les domaines disciplinaires et les fiches d'activités. Cet outil a été conçu dans la perspective de permettre à l'éducateur d'assurer une gestion efficace des apprentissages. La mallette pédagogique, de par ses contenus aussi bien théoriques que pratiques, constitue un outil où tout utilisateur peut se retrouver. Pour les éducateurs, elle constitue un ensemble de principes d'action et d'outils pour l'organisation et la conduite de la classe, pour l'évaluation et la régulation des apprentissages. Le modèle Medersat.com est un modèle du genre, un pôle d'excellence. Impressionnants, les résultats sont là pour en attester. 180 élèves issus de ces écoles ont obtenu le baccalauréat 2012-

2013. Le taux de réussite est plus important chez les filles (60%) contre 40% chez les garçons. 70% de ces bacheliers sont issus de filières scientifiques, tandis que 30% proviennent des séries littéraires. Neuf élèves ont obtenu des mentions «Très bien» et «Bien». Mais au-delà des considérations spécifiques, le programme de la Fondation BMCE vise à promouvoir une éducation préscolaire accessible, moderne et durable.

Promotion de la langue amazighe

La Fondation BMCE s'est engagée en 2001, dans la conception de manuels scolaires pour l'enseignement de la langue amazighe. Elle a ainsi généralisé l'enseignement et l'évaluation de l'Amazighe à tous les niveaux, conçu et édité des manuels de l'Amazighe «Anlmd tamazight», développé les deux didacticiels pour l'apprentissage multimédia interactif de l'Amazighe, élaboré un dictionnaire fondamental monolingue en Tifinagh, équipé des bibliothèques scolaires par un fond documentaire et organisé plusieurs sessions de formation initiale et continue au profit des éducateurs en langue et didactique de l'Amazighe.

Dans un contexte de crise de l'école publique marocaine, les écoles du réseau Medersat.com peut constituer une source d'inspiration pour le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique installée récemment par le souverain. ■

Rachid Abbar



*A l'occasion de la fête du trône qui coïncide avec le 15^{ème} anniversaire de l'intronisation
de **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI***

*Le Président du Directoire du Groupe Al Omrane et l'ensemble de ses collaborateurs
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI,
Que Dieu l'Assiste ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan, à Son Altesse
Royale le Prince Moulay Rachid ainsi qu'à tous les membres de la Famille Royale*

مجموعة
العمران  Groupe
al omrane

Malgré les acquis, un goût amer d'inachevé...

Malgré une évolution quantitative et qualitative des infrastructures de base, l'accessibilité aux soins reste difficile essentiellement pour les populations démunies



La santé a un coût mais elle n'a pas de prix



Pr. J. HEIKEL*

L'amélioration de l'état de santé constitue l'objectif essentiel de tout système de santé ou de politique de santé. Au Maroc les politiques varient selon l'obédience du titulaire du poste. Entre l'Istiqlal et le PPS il semble que deux visions radicalement opposées de la politique de santé s'expriment en apparence. Dans la réalité, les choses sont plus basiques et obéissent parfois à des considérations purement politiques et non pas systémiques, rationnelles ou scientifiques.

Afin de rendre à César à ce qui appartient à César, il convient de préciser que les acquis en matière de santé au Maroc sont moins dus au ministre actuel de la Santé et à ses prédécesseurs qu'au travail des professionnels du secteur depuis les 20 dernières années. La communication et les médias permettent de mettre en valeur tels acquis ou telle décision et c'est particulièrement

vrai pour la santé depuis quelques années (La Media Santé). S'il faut saluer plusieurs actions des ministres et du ministre de la Santé actuel, il faut en revanche préciser que plusieurs actions ne sont pas comprises, plusieurs insuffisances persistent et plusieurs projets sont controversés. Mais au-delà des considérations politiques ou politiciennes, le Maroc a-t-il fait des progrès en matière de santé ? La réponse est oui.

L'espérance de vie à la naissance est passée de 65 ans en 1990 à 70 ans en 2000. Elle est actuellement de 74,8 ans (mais l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 55 ans) ce qui montre une amélioration générale de l'état de santé de la population, selon le rapport du PNUD 2010. L'étude des données sanitaires au Maroc objective en fait sept tendances épidémiologiques :

1. Une diminution en moins de 10 ans de la mortalité maternelle (227 à 112/100000 naissances vivantes) et de la mortalité infantile (40/1000 à 30,2/1000);
2. Une tendance vers le contrôle voire l'élimination d'un certain nombre de maladies, en particulier certaines maladies cibles de la vaccination ou objets de programmes sanitaires, comme la rougeole, la diphtérie, la poliomyélite, la coqueluche, le tétanos...
3. Une tendance vers une réduction mineure - parfois la persistance - d'autres maladies, en particulier la tuberculose, les infections respiratoires aiguës, les méningites cérébrospinales, les hépatites virales (B et C), les IST/SIDA.
4. La persistance du problème de la mortalité périnatale. En effet, à un moment où la majorité des indicateurs de santé évoluent favorablement, les taux de mortalité maternelle et infantile ne sont pas encore suffisamment influencés ni par l'évolution significative du taux d'assistance à l'accouchement qui a atteint 81% en 2010, ni par l'im-

portance accordée au programme de la maternité sans risque dans les politiques de santé.

5. L'émergence ou la réémergence de certaines maladies qui constituent un risque réel pour le Maroc qui a fait preuve de vigilance à cet égard (plans d'action nationaux pour la grippe aviaire en 2005 et pour la grippe porcine en 2009).

6. La tendance à l'augmentation de la charge globale de morbidité des maladies chroniques comme les cancers, les maladies cardio-vasculaires, notamment l'hypertension (33% des adultes marocains ont une HTA), les maladies métaboliques et de carence (diabète surtout avec une prévalence estimée de 6,8%), l'insuffisance rénale chronique et les maladies mentales. Ce fait traduit le changement des comportements et des modes de vie se caractérisant par la sédentarité, l'adoption de comportements à risque tels que le tabagisme et les mauvaises habitudes nutritionnelles.

7. La persistance de la prévalence des traumatismes qui génèrent 10,8 % de la charge de mortalité globale au Maroc. Ces accidents engendrent pour la collectivité un coût estimé à 2,5 Pts du PIB (11 milliards de DH de coûts estimés).

En matière de politique de santé envers les populations les plus vulnérables, un certain nombre de travaux ont montré que l'accès potentiel ou l'inaccès aux services de santé a progressé de 6 points dans le milieu urbain et de 9 points en milieu rural entre 2001 et 2007. Par contre, l'accès potentiel ou l'inaccès s'est aggravé entre les deux milieux puisqu'il est passé de 7 points en 2001 à 10 en 2007. C'est une nouvelle preuve de l'iniquité en santé et elle est relative au facteur du milieu de résidence.

Le privé peu soutenu par les politiques de santé quant à lui est un secteur décisif dans l'offre de soins au Maroc tant sur le plan quantitatif

que qualitatif. Ses atouts restent sa contribution à la production de soins, sa capacité technologique et sa complémentarité avec le secteur public dans la PEC de nombreuses pathologies prévalentes au Maroc (HTA, diabète, cancer, maladies mentales, pathologies chirurgicales, etc.,...).

Ses faiblesses résident dans une répartition très inégale sur le territoire national puisqu'il n'est quasiment présent que dans les villes (30% des lits et des cabinets médicaux à Casablanca et 66% des lits et cabinets médicaux partagés entre les cinq régions Casablanca, Rabat, Tanger-Tétouan, l'Oriental, Souss Massa) ; sa participation très faible à l'effort de prévention primaire nationale et aux programmes prioritaires de santé publique et enfin à l'image « mercantile » qu'il véhicule. Néanmoins au même titre que les polycliniques de la CNSS, l'hôpital militaire ou les établissements de santé, il reste globalement « préféré » par les usagers des services de santé au Maroc comme en attestent les études qualitatives et quantitatives sur l'utilisation des services de santé par les Marocains.

En matière de ressources humaines médicale et paramédicale, malgré les efforts consentis au cours des dix dernières années, le Maroc figure encore parmi les pays que l'OMS considère en pénurie aigue de personnel de santé (1médecin/1630 habitants au lieu d'1 médecin/1200 habitants au minimum)

Enfin et c'est tout le dilemme de notre politique de santé actuelle, ce sont les ménages qui supportent 57% des dépenses en santé (et 61% si l'on y ajoute la quote part liée à l'AMO et au RAMED), les dépenses en santé s'orientent plus vers le secteur privé et celui de la pharmacie qui s'accapare 64.6% des flux financiers contre 28.5% pour le secteur public (données de 2006). En termes de part respective, le budget mobilisé par le système de santé national en 2006 bénéficie toujours aux pharmaciens et fournisseurs des biens médicaux (33.6%). Par ailleurs, celle destinée aux cliniques et cabinets privés a nettement évolué entre 2001 et 2006 en passant de 23.3% à 28.30% aux dépens du secteur public (31.4% à 28.5%).

Malgré une évolution quantitative et qualitative des infrastructures de base, l'accessibilité aux soins reste difficile essentiellement pour les populations démunies. Selon le PNUD, 25% de la population marocaine se trouve à plus de 10 km d'une formation sanitaire de base (2004). Le recours aux soins dans le secteur public reste très limité avec un taux d'utilisation de la consultation curative peu élevé. Il est de 0,6 contact par habitant par an en 2010 (0,4 en milieu rural et 0,7 en milieu

urbain), ce qui est considéré comme un chiffre faible eu égard aux besoins de la population. Il faut avoir le courage de parler de l'état des hôpitaux publics qui malgré les efforts des professionnels de santé qu'il faut saluer sont loin de répondre aux besoins des citoyens. C'est la priorité d'un ministre de mettre à niveau le secteur de santé public!

La dernière enquête du HCP montre que 60% des ménages urbains et 93.3% des ménages ruraux n'ont aucune couverture médico-sanitaire. Bien que l'AMO ou le RAMED participeront à l'amélioration de l'accessibilité économique, ils ne résoudront pas le problème de la confiance, de la compétence des professionnels de santé, des moyens, de l'accessibilité géographique et des barrières culturelles. En réalité, nous ne disposons pas de données objectives sur le rôle précis de la couverture sociale dans l'accessibilité aux services de santé aussi bien dans le secteur public que privé. Ce rôle est probablement encore marginal mais devrait prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir (le marché sanitaire marocain est en recomposition).

Réforme

La nouvelle vision du ministère de la santé à l'horizon 2016 confirme la détermination à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et particulièrement ceux liés à la santé de la mère et de l'enfant. Le programme gouvernemental 2012-2016 qui vise à renforcer la dignité humaine pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'augmentation de l'accès aux soins, la promotion de l'accès à un emploi et logement décent renforcera l'applicabilité et la cohérence des réformes sanitaires entamées (réforme de financement, réforme hospitalière, réforme institutionnelle et réforme budgétaire, baisse des prix des médicaments) et les projets en cours de mise en œuvre comme la loi 13-13 de l'exercice de la médecine et la loi 39-04 sur la carte sanitaire. Mais y a-t-il des outils d'évaluation de cette vision ? Pas pour le moment.

Le droit à la santé et donc l'accès aux services de santé fait partie des droits fondamentaux des individus et figure dans notre constitution. Ce droit est d'autant plus légitime qu'il concerne des populations vulnérables comme l'enfant, la mère, la personne âgée ou la personne souffrant d'un handicap. Je ne crois pas que la politique de santé actuellement menée dans le cadre de la politique gouvernementale améliorera l'accessibilité aux services de santé, améliorera la qualité des soins et diminuera le coût de la santé. Le ministère de tutelle qui est l'acteur clef de la préservation de la santé

des citoyens doit également jouer le rôle de leader dans la coordination intersectorielle et dans l'implication du secteur médical privé et de la société civile pour tous les aspects liés à la santé. Pour rester un planificateur, un concepteur, un régulateur et un évaluateur, ce département doit faire encore plus d'efforts dans la décentralisation des ressources et des actions sanitaires et l'implication du privé.

Indéniablement les efforts conjugués des politiques publiques, des actions non gouvernementales et de meilleures conditions de vie, de meilleurs comportement de santé et un meilleur niveau d'éducation ont porté leurs fruits. Néanmoins les déficits, les écarts et disparités d'accès aux soins de santé sont encore patents avec une « genre-spécificité », une « ruro-spécificité », « une régiospécificité ». Cet état de fait est certainement le fait de différents dysfonctionnements dont certains sont en rapport avec des questions de politique, de gouvernance et d'évaluation. Or aujourd'hui il n'y a pas d'adéquation optimale formation-emploi dans le secteur de la santé, il n'y a pas d'agence nationale d'évaluation des actions, des infrastructures et des ressources en santé, il n'y a pas de système de don-

nées sanitaires complet puisque le secteur privé n'est pas couvert.

Les résultats récents des élections des conseils de l'ordre des médecins sont à l'image de notre politique de santé : un espoir mais un goût amer d'inachevé. Il est vrai qu'un acquis important a été réalisé puisque l'ordre est issu des urnes, mais il y a aussi lieu de relever l'implication flagrante des syndicats et autres formations politiques dans le processus sans tenir compte de l'intérêt des professionnels, du système sanitaire et de ses bénéficiaires. L'absence d'un projet pour plusieurs candidats (quel projet pour l'ordre, pour les médecins, pour la médecine, pour la santé des citoyens ?), les alliances « incroyables » lors de l'élection des membres du bureau, et le caractère consultatif de cette instance auront été les quelques points faibles d'un processus entamé depuis des années et qu'il faut saluer et encourager tant il vise à faire de l'ordre des médecins une institution de référence et de concertation sur les sujets de santé et d'éthique de la profession médicale.

La santé n'a pas de prix mais elle a un coût qu'il faut évaluer sans politique politicienne.... ■

*Professeur de Médecine
Président du Collège National



**A L'OCCASION DU 15ème ANNIVERSAIRE
DE L'ACCESSION AU TRÔNE
DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI**

**LE DIRECTEUR GENERAL
ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

Ont l'insigne honneur de présenter à

**SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
Que Dieu le Glorifie**

Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur,
de santé et de longue vie, ainsi qu'à

**SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN,
A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, SON
ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET A TOUS LES
MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.**

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation permanente sous ses Hautes Directives.

Les grands chantiers d'OCP

La politique de développement de l'office à l'international, notamment en Afrique, est un choix stratégique gagnant qui lui permet de diversifier ses partenariats tout en consolidant l'ancrage africain du Maroc.



Le président d'OCP Mustapha Terrab expliquant la stratégie d'accompagnement de l'agriculteur guinéen à SM le Roi et au président Alpha Condé

Mustapha Terrab est un patron pragmatique, qui va droit au but. Lors de la première édition du forum « China-Africa Investment » organisé par BMCE Bank en juin dernier à Rabat, le président de l'OCP a pris la parole pour décliner sa vision de l'Afrique devant les opérateurs économiques marocains et chinois. Direct et clair, M. Terrab a proposé aux Chinois un investissement gagnant en Afrique dans le secteur des engrais. « En Afrique, 80% des terres arables sont inexploitées alors que les 20% restantes ne sont pas suffisamment desservies en engrais », indiquait M. Terrab. Et d'ajouter que rien que sur les terres exploitées, un potentiel de consommation de 20 millions de tonnes d'engrais a été diagnostiqué, ce qui représente, révèle-il, des opportunités en investissements de 30 milliards de dollars. C'est ainsi que la patron de l'OCP a tendu la main à la Chine pour lancer des projets conjoints dans le continent. M. Terrab a profité de ce forum Chine-Afrique pour relever un grand paradoxe lorsqu'il s'agit de l'Afrique : le meilleur moyen d'aider l'Afrique à gagner en stabilité politique et en visibilité économique, dit-il, est d'y investir et non pas mettre en avant les risques politiques qui pèsent sur elle pour ne pas le faire.

En fait, le constat de Terrab est très pertinent, parti de cette réalité que l'Afrique, continent de 1 milliard d'habitants, consomme à peine 4,7 kg d'engrais par habitant, alors que des pays comme l'Inde, l'Espagne ou la Chine utilisent en

moyenne 200 kg par personne. Mieux encore, ces fertilisants sont en général produits à base d'urée, de phosphate ou d'ammoniac venus du sol africain. "L'Afrique exporte la quasi-totalité de sa production de nutriments, utilisés un peu partout dans le monde [en Asie, en Amérique du Nord et en Europe] pour fabriquer des engrais, lesquels sont ensuite revendus à ces mêmes pays africains au prix fort", expliquait Mostafa Terrab lors d'une précédente rencontre. Un paradoxe qu'OCP tente de résoudre, d'autant que la consommation d'engrais au sud du Sahara est appelée à exploser en raison de la "révolution verte" en marche sur le continent. "L'Afrique a le potentiel de multiplier par cinq au moins sa consommation d'engrais en quelques années", assure le président. A l'appui de sa thèse, l'ex-patron de l'ANRT rappelle le cas du marché africain de la téléphonie mobile, qui, à la traîne il y a dix ans, connaît aujourd'hui l'un des taux de pénétration les plus élevés au monde.

L'OCP a d'ores et déjà décidé d'investi 2 milliards de dollars dans la création de deux unités au Gabon, qui fabriqueront de l'ammoniac à partir du gaz naturel gabonais et des engrais phosphatés, et deux au Maroc, qui produiront de l'acide phosphorique et des engrais chimiques à base de phosphate. En plus de cet investissement colossal, M. Terrab a annoncé à Bamako, à l'occasion de la tournée royale en Afrique en mars dernier, la construction d'une usine d'engrais à Jorf Lasfar pour un investissement de 600 millions de dollars destinée à produire 1 million de tonnes de fertilisants pour les pays africains.

Depuis au moins 2008, année de sa transformation en société anonyme, l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) adopte une stratégie octoaxiale : réduction des coûts de productions ; politique commerciale, prospective et proactive ; augmentation de la production et de la part des produits finis ; engagement pour l'environnement ; création d'un nouveau port phosphatier à Safi ; engagement dans le développement agricole de l'Afrique ; soutien de l'agriculture nationale et implication dans la recherche & développement et la formation.

Outre la réduction des coûts et l'augmentation de la production, le pipeline permettra la réalisation d'économies non négligeables d'eau et d'énergie, sans compter la réduction du taux de pollution.

Un an après sa nomination à la tête de l'OCP en 2008, Mustapha Terrab avait lancé une stratégie ambitieuse à l'horizon 2020, basée sur deux projets phares : la construction d'un nouveau port phosphatier à Safi et un pipeline reliant les mines de phosphates de Khouribga au complexe industriel de Jorf Lasfar. L'un des objectifs principaux de ce « phosphoduc » étant de doubler, à terme, la production du groupe.

Le projet du pipeline dont les tests de finalisation sont en cours a nécessité une enveloppe de 4,5 milliards de DH et mobilisé plus de 50 entreprises sous-traitantes du contractant turc Tekfen, 36 entreprises locales et 15 sociétés étrangères. L'effectif total aura atteint 3 017 employés locaux et 365 étrangers. Plus exactement ce sont 776 machines qui ont été mobilisées dont 585 appartenant à Tekfen et 191 aux sociétés



Mustapha Terrab lors du forum Chine-Afrique de BMCE Bank sous-traitantes.

Selon le président Terrab, le pipeline permettra une réduction considérable de l'impact environnemental des activités de l'office, tout en réalisant un gain d'énergie de 1 000 GWh et près de 3 à 4 millions de m³ d'eau par an. Mais ce n'est pas tout : Grâce à cette technologie, l'OCP pourra éviter l'émission de 900 000 tonnes de CO₂ !

De même le leader mondial des phosphates pourra augmenter sa production à 38 millions de tonnes par an, contre 18 millions de tonnes actuellement dans la région de Khouribga. Mieux : les installations du pipeline, traversant 23 communes rurales et une commune urbaine, sont entièrement enterrées sur une profondeur de 2 mètres, « pour ne pas empêcher l'exploitation des terres agricoles en surface », expliquait M. Terrab dans une interview accordée à Jeune Afrique (02/05/2010).

Le minéroduct qui vient répondre à une stratégie d'optimisation des coûts et de compétitivité du leader mondial des phosphates devra aussi libérer le tonnage transitant par le port de Casablanca.

Plus clairement, les phosphates bruts en provenance des mines de Khouribga seront enrichis dans 4 unités de traitement par lavage et flottation, équipées de broyeurs et d'épaississeurs permettant de préparer la pulpe de phosphate pour le transport hydraulique. Les pulpes sont ensuite stockées dans les laveries puis pompées via des pipelines secondaires jusqu'à une station de collecte située à Mrah Lahrach (province de Khouribga). Elles alimenteront ensuite le pipeline principal avant d'aboutir au site industriel de Jorf Lasfar où elles seront placées dans une station terminale équipée de citernes de stockage. Qui dit terminal dit port.

Effectivement, le groupe OCP a lancé un autre méga chantier : le projet Safi Phosphate Hub (SPH). Un complexe industriel d'envergure qui marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie de l'office. D'une superficie d'environ 1 300 ha et d'un coût estimé à 30 milliards de DH, ce chantier d'envergure permettra au groupe OCP de renforcer ses activités de valorisation des phosphates dans la zone de Safi et entamer l'extraction minière dans de nouvelles mines de phosphates au niveau de la région. Concrètement, le futur complexe a pour mission de valoriser les phosphates des gisements de Gantour dans un premier temps puis ceux de Meskala dans la région d'Essaouira dans un deuxième temps. Le complexe chimique de Safi sera doté d'une ca-

pacité de 2,5 millions de tonnes P2O₅ par an à l'horizon 2025. La capacité globale de stockage des produits OCP au niveau du nouveau port est estimée, quant à elle, à quelque 420 000 tonnes réparties entre le stockage du soufre solide, de l'acide à qualité spéciale, des phosphates et l'ammoniac. Trois milliards de DH seront mobilisés pour la construction de 6 quais d'une capacité de 14 millions de tonnes par an pour permettre de traiter les flux export et import des matières liées au développement de cette nouvelle plateforme. Respectueuse du patrimoine et de la mémoire que représente l'actuel site de l'OCP à Safi, la direction du groupe s'engage à réhabiliter l'actuel site de l'OCP en technopole qui va abriter notamment une zone industrielle destinée aux partenaires de l'Office. Lequel prévoit également d'y implanter un centre de formation pour ses collaborateurs sans oublier un centre de recherche & développement dédié aux nouvelles technologies. ■

Rachid Wahbi



A l'occasion de la célébration de la fête du Trône
Qui commémore le 15^{ème} anniversaire de l'intronisation
De Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel
de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

Ont l'insigne honneur de présenter
leurs vœux les plus déférents de prospérité
et de bonheur à Sa Majesté le Roi
et à toute la Famille Royale
et prient le très haut de le combler en la personne
de S.A.R. Le Prince Héritier Moulay Al Hassan



Endettement : Le Maroc se prend la dette

Célébrant la réussite par le Maroc d'une opération d'émission de titres de dettes à l'international, les commentaires se sont focalisés sur le montant de l'opération, son coût et la confiance des investisseurs quant à la solidité de notre économie. Qu'en est-il réellement ?

Suite à une émission obligataire à l'international, le Maroc vient de lever 11 milliards de DH (l'équivalent d'un milliard d'euros). Cette opération a été l'occasion de confirmer la confiance des investisseurs dans la signature du Maroc, puisque l'émission a été souscrite deux fois avec un livre d'ordres de 2 milliards d'euros. Elle permet également de marquer le retour du Royaume sur le marché de l'euro après une absence de plus de 4 ans ; les deux dernières levées de 2012 (1,5 milliards de dollars) et de 2013 (750 millions de dollars ayant été libellées en billet vert). L'objectif d'une telle transaction est d'injecter plus de liquidités dans l'économie nationale et d'optimiser les coûts de financement du trésor. La liste des investisseurs ayant participé à cette levée comprend des gestionnaires de fonds de pensions, de banques privées et centrales, des compagnies d'assurances et des fonds souverains, représentants différents pays (Europe, Amérique et pays du Golfe). Déjà prévu dans la loi de Finances, l'emprunt est d'une maturité de 10 ans, au taux fort intéressant de 3,5% (contre 4,5% en 2010) correspondant ainsi à la notation « investment grade » du Maroc. En effet, l'agence de notation internationale Fitch Ratings vient de confirmer la note « BBB - avec perspective stable », soit une qualité moyenne inférieure des emprunts en devises du Maroc, mettant en avant la stabilité politique et sociale dont jouit le Royaume dans le contexte régional tumultueux né du printemps arabe.

Cette émission portera la dette cumulée du trésor à 63,7% du PIB (contre 62,5% en 2013). A titre de référence, le pacte européen de stabilité et de croissance fixe ce taux à 60%. Les pays qui dépassent ce seuil font l'objet d'une PDE (procédure de déficit excessif) s'ils ne réduisent pas de 5% par an (sur une moyenne de trois ans) l'écart entre leur taux d'endettement et la valeur de référence de 60 %.

Que faire de tout cela ?

Passé le moment de l'autocélébration, il s'agit d'examiner la réalité des emprunts d'Etat et à leur lecture économique. Les marchés financiers adorent ce type de dettes, car il leur permet de recycler, à des rendements fort intéressants, les excédents de patrimoines amassés par une minorité depuis plusieurs décennies, à coups d'amélioration de la productivité du travail (dont ils ne partagent qu'une infime partie avec les salariés), de déréglementation et de libéralisation tous azimuts et de cadeaux fiscaux et douaniers qu'ils ont arrachés aux politiques dont ils financent les campagnes. Dans ces conditions, si on ne prête pas à un pays comme le Maroc, ce n'est certainement pas, à des pays dont la dette représente plus de 200% du PIB qu'on va faire confiance !

La dette d'un Etat souverain, finançant le cumul de ses déficits, est la conséquence de ses choix de politique économique et l'expression de son train de vie. Aujourd'hui, nous connaissons tous



Mohamed Boussaid, argentier du Royaume.

les causes apparentes du déficit de nos comptes publics, justifiant le recours à de tels emprunts : importance de l'administration (l'Etat doit garantir quotidiennement 273 millions de DH de salaires), poids de la compensation (6% du PIB contre une moyenne de 1,8% avant la crise de 2008), assèchement des recettes de privatisation et cadeaux fiscaux (réduction de l'IS et de l'IR dont les effets escomptés sur la croissance sont très discutables aujourd'hui), ainsi que les déficits extérieurs se traduisant par un essoufflement de nos réserves de changes. Ce qui est, en revanche, fort regrettable, c'est que, pour séduire les marchés financiers et les agences de notation, nous continuons à adopter des politiques économiques d'austérité (maîtrise de l'inflation et chasse tous azimuts aux déficits) qui minent la croissance et nous font basculer dans la spirale du recours permanent à l'endettement. La réforme de la compensation, qui ne peut être que saluée, peut certes, faire alléger la pression sur les dépenses publiques, mais ses conséquences sont coûteuses sur le pouvoir d'achat et la compétitivité de certains secteurs. Or, seule une politique de relance permettra de juguler les déficits, dans un contexte régional qui s'y prête fortement. Les tournées réussies de Sa Majesté en Afrique et les visites programmées dans d'autres pays en dehors de la zone euro sont de nature à ouvrir d'importants marchés pour les opérateurs économiques nationaux, à condition de mettre en place les politiques économiques qui accompagneront cette dynamique. Autrement dit, tout le contraire de celles adoptées.

Le déficit budgétaire est moins problématique quand il a un caractère ponctuel, financé par des ressources stables et souveraines et résultant de dépenses d'investissement générant de la croissance future. A ce titre, qu'il nous soit permis de balayer une idée reçue qui a la peau dure. Les dépenses d'investissement ne sont pas toujours préférables aux dépenses de fonctionnement. Si l'investissement est facturé à plus que son coût réel (gaspillage, corruption, mauvaise gestion,...) et s'il n'a pas d'effets au moins indirects sur la croissance, autant allouer son budget à des dépenses

de fonctionnement qui, au moins, alimenteront la demande à court terme et, partant, rempliront les carnets de commande des entreprises.

Dans le cas du Maroc, la résorption du déficit passera paradoxalement par un glissement momentané de celui-ci, en mobilisant l'investissement public dans le but de provoquer « un choc de confiance », nécessaire pour déboucher les canaux d'investissement privé et générer une relance de l'économie. Adopter une politique d'austérité, par la réduction des dépenses publiques, accélérera la récession, augmentera le chômage et aggravera, à terme les déficits publics. Ce n'est pas le moment d'adopter une approche arithmétique de l'économie. Le contexte sociopolitique doit être pris en compte dans l'élaboration des politiques économiques.

Seule la croissance durable constitue une réponse crédible aux déficits et à la dette. Ceci étant, le gouvernement doit poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses et de renflouement des caisses par de nouvelles recettes.

Aujourd'hui, il ne sert à rien d'agiter la menace de retour au Programme d'Ajustement Structurel pour adopter une politique de rigueur dont les pays victimes tombent jour après l'autre et dont ils payent un lourd tribut, en instabilité politique, explosion du chômage, creusement des inégalités, dégradation des services publics et en aggravation des déficits. Notre dette est en grande partie intérieure, pour dépendre des financiers internationaux sans foi ni loi, et tant mieux ! Veillons à ce qu'elle le reste. Cette politique visionnaire, que nous devons à Fathallah Oualalou, préserve la souveraineté du Maroc et dynamise son marché financier.

Si l'endettement est mauvais par principe, il ne l'est pas tout le temps. Chaque génération doit certes solder ses comptes, mais pas au point de s'étrangler, au nom d'un dogmatisme ravageur imposé par des fonctionnaires internationaux qui brillent par la répétition de leurs erreurs.

Quand l'économie est au ralenti, un stimulus est toujours bienvenu. Dans un pays comme le nôtre, celui-ci ne peut venir que de l'Etat. ■

Nabil Adel

Chine-Russie, ces nouveaux alliés d'avenir ...

Alors que les relations avec l'UE ne sont plus au beau fixe, le Maroc semble miser sur le pays de Poutine et l'Empire du Milieu afin de diversifier ses partenariats.

Partenaire privilégié du Maroc dans de nombreux domaines, l'UE a récemment pris un virage aussi inattendu qu'incompréhensible. L'Europe a carrément multiplié les signes de crispation envers le Royaume notamment sur le dossier de ses exportations agricoles suivi d'une mystérieuse alerte sanitaire déclenchée en France autour de la tomate cerise d'origine marocaine. Crise économique? Jeu obscur des lobbys? Ou les deux à la fois? Une chose est sûre: Ces gestes peu amicaux sont aux antipodes du statut avancé accordé au Royaume par l'Union.

Du coup, le Maroc, de moins en moins à l'aise dans sa relation avec l'UE, entend diversifier ses marchés en misant sur de nouveaux partenaires, situés à l'est cette fois-ci. Allié du Maroc sur le dossier du Sahara, la Russie semble avoir tous les atouts d'un marché prometteur. D'où la tenue du premier forum économique Maroc-Russie marqué par la signature d'une série d'accords et de conventions de coopération dans différents domaines. Il s'agit pour le Maroc d'œuvrer pour rééquilibrer un peu ses échanges qui sont pour le moment favorables pour la Russie (2,2 milliards de DH d'exportations de produits pétroliers contre 16 milliards de DH d'importations de produits agricoles essentiellement). Afin de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays et les investissements, les banques marocaines ont signé en marge de ce forum plusieurs accords avec leurs consœurs russes. La Banque Populaire a ainsi scellé deux partenariats stratégiques: une convention de coopération avec la première banque publique russe, la Sberbank et un mémorandum d'entente avec une banque privée Alfa-Bank. Attijariwafa bank a signé un accord similaire avec la Sberbank. Des accords susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les hommes d'affaires des deux parties appelés à booster le volume des échanges et des investissements. La structure des importations du Royaume donne la Russie comme le deuxième plus important débouché pour les produits agricoles marocains, après les pays de l'Union européenne (UE). Les agrumes marocaines ont la cote sur le marché russe qui absorbe près de 55% des exportations marocaines pour ces produits. Les exportations russes vers le Maroc sont constituées, elles, principalement de produits pétroliers (3e four-

nisseur). Hors échanges commerciaux, la destination touristique Maroc a attiré de plus en plus de touristes russes ces dernières années. Leur nombre a augmenté de 60% entre 2012 et 2013, grâce notamment à l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Casablanca et Moscou. Quelque 47.200 touristes russes ont visité le Maroc en 2013, selon le ministère du Tourisme qui prévoit d'atteindre les 70.000 touristes en 2014 800.000 en 2020.

Offensive chinoise

La Chine peut aussi permettre au Maroc de sortir de l'engrenage européen. Portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la politique africaine du Maroc constitue un avantage de taille pour l'Empire du Milieu. Les investisseurs chinois peuvent tirer profit des relations tissées par le Royaume avec les pays africains tant sur les plans culturel que social et économique. Le Maroc constitue, en effet, une plateforme idoine pour le rayonnement des industries, des services et en général du savoir-faire chinois vers le continent africain. Les relations entre le Maroc et la Chine, vieilles d'une cinquantaine d'années, ne se sont d'ailleurs jamais limitées à l'importation du thé vert. Au Maroc,



Mohamed El KETTANI, président du Groupe Attijariwafa bank scellant en juin dernier un accord de partenariat avec son homologue russe de la SBERBANK.

les entreprises chinoises sont également présentes dans le domaine de la pêche côtière, notamment à travers la joint-venture China National Fisheries Corporation (CNFC) basée dans la ville d'Agadir depuis 1988 et dans le secteur des infrastructures, où nombreux sont les projets qui ont été réalisés par des opérateurs chinois. Dans le secteur des nouvelles technologies, la présence de la multinationale Huawei est une preuve supplémentaire de l'intérêt que portent les entreprises chinoises au pays, mais cela ne semble pas suffire. En effet, le Maroc fait de l'investissement étranger un pilier de la coopération commerciale avec les puissances mondiales. La Chine, qui a réalisé ces dernières années une des croissances économiques les plus fulgurantes dans l'histoire, mise gros sur sa présence en dehors de ses frontières et surtout en Afrique. Le secteur du transport est une spécificité des entreprises chinoises en dehors de la Chine. Le Maroc, qui a augmenté ses investissements dans ce secteur de 25 MMDH, entre 1998 et 2002, à 90 MMDH en 2012, ambitionne d'atteindre l'objec-

tif de 500 MMDH en 2030, en partie grâce à l'argent de l'État. De quoi attirer les géants chinois du secteur.

Plus de 250 investisseurs et chefs d'entreprises du Maroc, de Chine et d'Afrique ont échangé et scellé des partenariats dans divers secteurs lors des «China Africa Investment Meetings», organisés en juin, par BMCE Bank. Pour les participants, le Maroc offre des possibilités aux entreprises chinoises pour réaliser des grands projets d'infrastructures aussi bien dans le cadre de concessions BOT (Build - Operate - Transfer) que dans le cadre de partenariat public privé (PPP).

Selon l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), une attention particulière a été portée lors de ce forum à des secteurs clés de l'économie marocaine et qui offrent des opportunités d'affaires pour la Russie, notamment l'agriculture, la pêche, l'énergie et le tourisme. Ce dernier secteur a été remarquablement représenté par une importante délégation d'opérateurs publics et privés. ■

Rachid Abbar

Royaume du Maroc



Ministère de l'Artisanat,
de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan



Sa Majesté Le Roi Mohammed VI

À l'occasion du 15ème anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie,

le Directeur Général de la Maison de l'Artisan présente en son nom, ainsi que celui de l'ensemble du personnel et de la grande famille de l'Artisanat, ses félicitations et ses vœux de santé et de prospérité à Sa Majesté.

Priant Dieu Tout-Puissant de préserver Sa Majesté ainsi que l'ensemble de la Noble Famille Royale en Leur procurant santé et bonheur.



Artisanat du Maroc
L'ART ET LA MATIÈRE



Anis Birrou signant une convention pour l'intégration des migrants lors d'un séminaire organisé récemment à Rabat.

Régularisation des migrants : Des défis et des hommes

Une intégration réussie des étrangers dans la société marocaine passe par la mise en place d'un dispositif ambitieux qui va au-delà de la simple régularisation. Le ministre en charge du dossier de la Migration Anis Birrou plaide pour une approche humanitaire.

La communauté internationale a fait des choix très importants au cours du siècle dernier pour faciliter le développement de l'économie mondiale en libéralisant la circulation des capitaux, des biens et des services. Ces choix ont eu pour conséquence inévitable de déclencher une mobilité humaine d'une ampleur mondiale sans précédent.

Depuis que SM le Roi Mohammed VI a présidé, le 10 septembre 2013 à Casablanca, une séance de travail, consacrée à l'examen des divers volets relatifs à la problématique de l'immigration au Maroc, et à l'occasion de laquelle le souverain a souligné que « le Maroc est devenu une terre d'accueil pour les migrants », un énorme travail relatif aux approches d'identification puis de régularisation de migrants de différentes nationalités et provenances a été accompli par le ministère des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la Migration.

Cette « révolution » en matière d'accueil de migrants venus d'ailleurs n'est pourtant ni nouvelle ni récente : elle remonte aux premiers temps de la naissance de la nation marocaine et s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. En effet, la population du royaume est un brassage multiethnique. Alliant africains venus des régions du Sahel aux juifs et morisques chassés par l'inquisition espagnole (à la fin du XVe siècle et au début du XVIe) sans oublier les Tziganes et les Gitans ainsi que les Italiens ayant fui respectivement les dictatures de Franco et de Mussolini dans le courant du premier tiers du siècle précédent. Processus historique ponctuée en 2007 par une importante

décision : la réforme du code de la nationalité marocaine. En cette année, le Maroc modifie sa loi sur la nationalité, et permet enfin la filiation par une mère marocaine. Un texte de loi considérable en ligne avec la « nouvelle Moudawana », qui a réformé et modernisé le statut de la femme. Une nouvelle vague d'immigration étrangère commence grosso modo avec la mise en œuvre du système d'information Schengen sur les visas de courte durée en 2004, décision qui s'est matérialisée par le verrouillage à double tour de la forteresse Europe et qui s'est soldée par l'accentuation du phénomène des pateras et l'échouement de centaines de clandestins africains au Maroc. Ces derniers ne cesseront d'être rejoints massivement par d'autres à cause de la crise économique internationale de 2008 et des guerres civiles ainsi que des épidémies mortelles.

Au début, la plupart de ces masses migratoires se sont installées au Maroc en attente d'une occasion pour franchir la Méditerranée. Mais le verrouillage des frontières terrestres et maritimes européennes a convaincu beaucoup d'entre eux de tenter de s'établir durablement au Maroc. Un pays stable économiquement et politiquement et dont la politique pro-africaine est connue de tous ! D'où la décision au plus haut sommet de l'Etat de régulariser les immigrés irréguliers vivant sur le territoire national. Une opération complexe et difficile à mettre en œuvre sans une bonne feuille de route et surtout sans la contribution efficace des partenaires privés et publics que sont les ONG et les organismes des droits de l'homme.

Selon les chiffres du ministère de la Migration,

pas moins de 1.152 cartes d'immigrés ont été ainsi délivrées jusqu'au 20 mai 2014 à leurs demandeurs dans le cadre d'une grande opération de régularisation des sans papiers. Ces derniers sont au nombre de 15.235 à formuler des demandes de régularisation, enregistrées dans 69 provinces et préfectures.

Les difficultés ne sont pas tant d'ordre administratif mais d'ordre social. En effet, malgré le long passé de terre hospitalière dont peut s'enorgueillir le Royaume, le Marocain d'aujourd'hui, bien que tolérant et accueillant n'a pas l'habitude de voir dans son quartier circuler des centaines de personnes africaines, habillées à l'africaine, mangeant africain, professant la mendicité et pratiquant d'autres religions autres que l'islam. Une incompréhension aggravée par des maladies comme celle du virus d'Ebola qui sévit notamment en Guinée équatoriale et aux frontières du Sénégal. Cependant, cette « intolérance » nourrie par une certaine ignorance n'est pas indélébile. A force de cohabitation et de sensibilisation, elle peut s'estomper avec le temps. N'oublions pas que même dans les pays à grande tradition en matière d'immigration et d'asile comme la France ou la Belgique, on a continué à qualifier l'immigré italien de « rital », terme péjoratif, jusqu'au début des années 1980 ! Il fallu plus de 40 ans pour que l'immigré italien soit accepté en France ou en Belgique comme tel, à savoir un citoyen d'Europe à part entière.

Au Maroc on n'en est même pas au premier quinquennat. Néanmoins ce n'est pas une excuse. Pour faire vite et minimiser les erreurs d'approche dans le processus de régularisation,

le ministère de la Migration a donc besoin d'une cartographie précise sur l'état des lieux. Une feuille de route en quelque sorte dont l'un des fils conducteurs essentiels est l'approche humanitaire.

Plan d'urgence

C'est dans ce cadre que le ministre de la Migration Anis Birrou a eu la bonne idée d'organiser un séminaire en collaboration avec la délégation interministérielle aux droits de l'Homme et le conseil national des droits de l'Homme le 23 juillet dernier à Rabat. Une réunion dont les objectifs se déclinent en deux points : D'un côté, l'établissement d'une feuille de route récapitulant le schéma conceptuel du modèle d'aide humanitaire marocain, les cadres opérationnels, les démarches sectorielles de mise en œuvre et le processus d'accompagnement et d'orientation. L'autre point porte sur l'élaboration d'un plan d'action opérationnel pour le partenariat et la mise en œuvre concertée du programme.

M. Birrou, qui s'exprimait lors de cette rencontre placée sous le thème « assistance humanitaire au profit des migrants au Maroc: quel dispositif de lutte contre la vulnérabilité », a fait une déclaration qui résume un peu la problématique. « Notre nouvelle politique migratoire ne peut se déployer dans toute son ampleur et acquérir toute sa signification qu'en intégrant la dimension humanitaire, condition incontournable de l'adhésion à la conception universelle des droits humains à laquelle aspire notre pays et pour laquelle il œuvre inlassablement. » Et d'ajouter : « Un regard sur la réalité de l'aide humanitaire au profit des migrants nous permet de constater qu'il y a énormément d'efforts à fournir. L'aspect récent des transformations observées dans la réalité migratoire marocaine et la complexité de ses flux a encore besoin d'un réel ajustement des dispositifs d'aide humanitaire. »

Le besoin d'un « réel ajustement des dispositifs d'aide humanitaire » dénote la nécessité d'un plan d'urgence ; c'est-à-dire au lieu de perdre un temps précieux dans l'élaboration de plans complexes et sophistiqués qui peuvent se révéler caducs à tout moment, ne serait-il pas plus utile de parer au plus urgent ?

Pour le ministre RNI, « la mise en place d'une feuille de route de la nouvelle politique migratoire requiert l'ajustement de la dynamique d'assistance humanitaire orientée vers les migrants vulnérables à un plan d'urgence afin de répondre de manière rationnelle et efficace aux besoins immédiats des populations à risque. » Pour aller encore plus vite, il propose le lancement sans délai d'« une campagne pour mobiliser les associations marocaines

œuvrant auprès des populations vulnérables, un soutien aux associations déjà actives en matière d'assistance humanitaire à travers des conventions renouvelables et la mise en place d'un dispositif permanent de coordination, de veille et de prévention autour de la thématique, chargé d'élaborer les plans d'actions, d'évaluer l'impact et réajuster les objectifs. »

Lors de cette rencontre, il n'a pas été question que de dossiers de régularisation futurs ou en cours d'exa-

men. Les recalés de la régularisation n'ont pas été oubliés. Approche humanitaire oblige. A ce titre, le délégué interministériel aux droits de l'Homme, Mahjoub El Hiba, a mis l'accent sur l'importance de la Commission nationale de suivi et de recours, relative à la régularisation de la situation des immigrés vulnérables, pour répondre de façon rationnelle à leurs attentes et le processus de mise à niveau du cadre juridique relatif à la traite des êtres humains, l'asile et l'immigration,

soulignant que cette commission suit l'opération de régularisation de la situation des immigrés en situations illégales. » El Hiba a ajouté que cette commission a « recommandé de régulariser la situation de toutes les femmes et de consentir encore plus d'efforts en vue de faciliter la procédure de régularisation, outre le renforcement de l'octroi de la couverture sociale. » ■

Rachid Abbar

ONHYM

المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES



A L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE L'OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES
-ONHYM-

Ont l'honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et
les plus déférents au **Guide Suprême de la Nation**

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.



Il y aura toujours un train pour faire voyager vos émotions

En vous rapprochant de ceux que vous aimez, en réaménageant ses gares et en renouvelant son parc ferroviaire pour vous offrir toujours plus de confort, et en oeuvrant pour réduire les distances et renforcer les liens humains, l'ONCF réinvente pour vous l'art du voyage. Ne vous contentez plus de vous déplacer. VOYAGEZ !

**ONCF**
L'avenir se lit sur nos lignes.